



S.I.V.O.S en Sapey

230, Route du Pont de la Pyle
39260 MAISOD
03.84.42.32.46
mairie@maisod.fr

DÉLIBÉRATION N° S_2026_0002 DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 23 / 04 / 2026

Cadre réservé au contrôle de légalité

REÇU LE

30 AVR. 2026

Contrôle de légalité

Date de la convention :
15 / 04 / 2026

Date d'affichage :
15 / 04 / 2026

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 8
- Présents : 8
- Votants : 8

Votes :

- Pour : 8
- Contre :
- Abstention :

L'an deux mille vingt-six, les vingt-trois avrils à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Syndical du SIVOS en Sapey, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de la Présidente, Maryne SPANI.

MEMBRES PRÉSENTS :

Délégués de CHARCHILLA, M. Romain VOLATIER (titulaire), Mme Catherine FORESTIER (suppléante), Délégués de COYRON, M. Christian MICHAUD, Mme Isabelle PRADERA, Délégués de MAISOD, Mme Patricia DARRIGADE, Mme Vanessa ALEMPS (titulaires), Délégués de MEUSSIA, Mme Marie MORILLERE, Mme Maryne SPANI.

ABSENT(S) AVEC POUVOIR :

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Mme Brigitte JANSSENS (titulaire)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Romain VOLATIER

OBJET : ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DU SIVOS EN SAPEY

Le président rappelle également que, conformément aux statuts du SIVOS en Sapey du 22 avril 2003, le comité syndical est composé d'un président et d'un vice-président.

Le président rappelle que, conformément aux articles L.5211-2 et L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, applicables aux syndicats intercommunaux :

- le vice-président est élu au scrutin secret, parmi les membres du comité syndical ;
- la majorité absolue des suffrages exprimés est requise aux deux premiers tours ;
- si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue après deux tours, un troisième tour est organisé et l'élection a lieu à la majorité relative ;
- en cas d'égalité au troisième tour, le plus âgé des candidats est déclaré élu

Le président rappelle ensuite que l'objet de cette partie de séance est l'élection du/de la vice-président(e) du SIVOS en Sapey.

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Après un appel à candidatures :

- M. Romain VOLATIER,
 - Mme Patricia DARRIGADE
- se déclarent candidats à la fonction de Vice-Président.

Il est procédé au vote selon les dispositions réglementaires.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins	Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante	Suffrages exprimés	Majorité absolue
8	0	8	5

A OBTENU :

- M. Romain VOLATIER : 4 voix (quatre voix)
- Mme Patricia DARRIGADE : 4 voix (quatre voix)

DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins	Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante	Suffrages exprimés	Majorité absolue
8	0	8	5

A OBTENU :

- M. Romain VOLATIER : 4 voix (quatre voix)
- Mme Patricia DARRIGADE : 4 voix (quatre voix)

TROISIÈME TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins	Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante	Suffrages exprimés	Majorité absolue
8	0	8	5

A OBTENU :

- M. Romain VOLATIER : 4 voix (quatre voix)
- Mme Patricia DARRIGADE : 4 voix (quatre voix)

Les trois tours de scrutin ayant donné lieu à une égalité de voix, et conformément aux dispositions réglementaires applicables, l'élection est acquise au bénéfice du candidat le plus âgé.

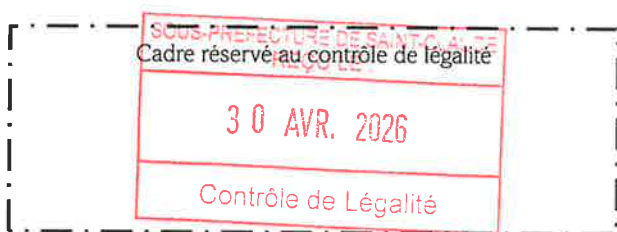
En conséquence, Madame Patricia DARRIGADE est proclamée Vice-Présidente du SIVOS en Sapey.

Après avoir constaté le bon déroulement des opérations de vote et pris connaissance des résultats du scrutin,

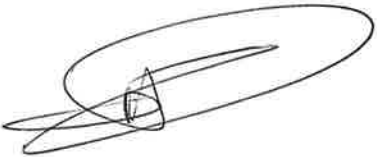
Le Conseil Syndical DÉCIDE :

ARTICLE 1 – Madame Patricia DARRIGADE est proclamée Vice-Présidente du SIVOS En Sapey et est immédiatement installée dans ses fonctions.

ARTICLE 2 – Le comité syndical autorise la présidente et la vice-présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,*

La Présidente	Le secrétaire de séance
	



S.I.V.O.S En Sapey
Siège social : Maire - Siret : 25390629100021
230, route du Pont de la Pyle 39260 MAISOD
03.84.42.32.36 mairie@maisod.fr